

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-500892



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matriculé : 0301

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SOUKI BOUCHAIB

NB 5257

Date de naissance :

25-12-42

Adresse :

9 RUE DES IRIS BEAUSSEJOUR CNSA

0661 3215 88

Tél. : 05 22 366243

Total des frais engagés : 23 1860

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR MIKOU A.
ENDOCRINOLOGIE DIABETE
39, BD. RAHAL EL MESKINI - CASA
TEL: 022 31 16 30 - FAX: 022 31 16 7

Date de consultation :

21 MAI 2013

Nom et prénom du malade :

MR SOUKI BOUCHAIB Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète - RDA + Hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASA

Le : 21 / 05 / 2013

Signature de l'adhérent(e) :

SOUKI BOUCHAIB

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/05/2013	CS		300 ✓	INP : 111111111111 Dr MIKOU A. ENDOCRINOLOGIE DIABE 39, BD. RAHAL EL MESKINI - C TÉL: 022-21-00-00-00 FAX: 022-21-00-00-00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE DAUDI Bloc 66, N° 13 Bis 2 Sidi Othmane Casablanca Tel : 05 22 55 76 00	21/03/2023	2018,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Docteur MIKOU Abdelhaq

الدكتور ميكو عبد الحق

Diplômé de la faculté de
Médecine de Toulouse

Spécialiste en
Endocrinologie - Diabète
Maladies de la nutrition

خريج كلية الطب بتولوز

اختصاصي في

أمراض الغدد، مرض السكر

Obésité - Maigreur - Maladies du Cholestérol

- Goitre -

Sur Rendez-vous

السمنة و أمراض الكوليسترول

بالموعد

Membre de :

- SFD Société Francophone du Diabète

- EASD Association Européenne pour l'Etude du Diabète.

- MGSD Groupe Méditerranéen pour l'Etude du Diabète

21 MARS 2023

Casablanca, le

Dr Souki Boudaoui

489 x 4

Traitements
Pour 3 Mois

~~Carbue Novoridix 100 mg 34 vials~~

20 vials

~~Afrovad 300 17 fl~~

5

31,30 x 2

~~Zykluc 200 17 fl~~

5

~~Cardiosporine~~

2018,60

Bioc. N° 1 Mis à Jour Othmane
Casablanca

Tél : 05 22 55 76 00

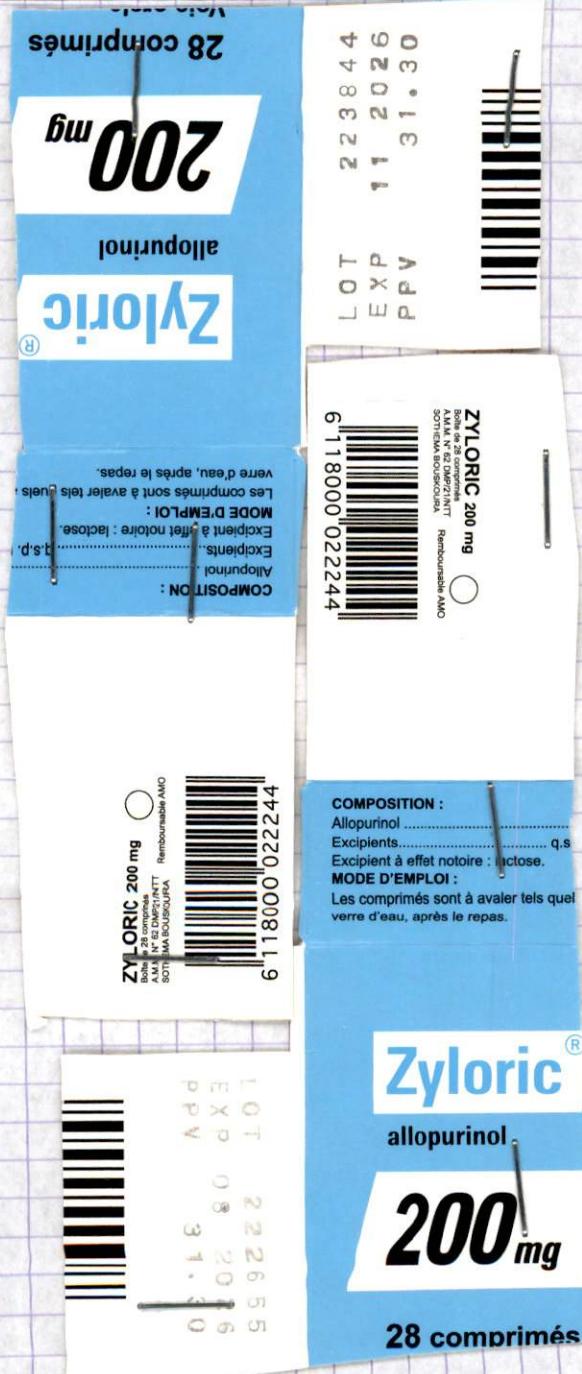
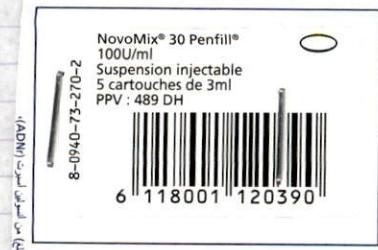
Dr MIKOU A.
ENDOCRINOLOGIE DIABETE
Bd RAHAL EL MESKINI - CASA
Tél. : 05 22 31 16 30 - FAX: 02 21 06 74

39، شارع رحال المسكيني - الطابق(2) - الدار المضاعف - الهاتف (عيادة): 05 22 31 16 30 - هاتف و فاكس : 05 22 31 06 74

39, Bd Rahal El Meskini - 2^{eme} étage - Casablanca - Tél. : 05 22 31 16 30 - Tél./Fax : 05 22 31 06 74

E-mail:famillemikou@gmail.com - INPE:091113076

SOUKI - BOUCHAIB N° 0301



PHARMACIE DAHBI



PHARMACIE DAHBI

Bloc 66, N° 13 Bis 2 Sidi Othmane
Casablanca
Tél : 05 22 55 76 00

Tél : 05 22 55 76 00

SOUKI BOUCHAIB

"MUPRAS"

ICE: W.A. - 500.892
N

Facture N°: 01

DATE : 21/03/2023

Arrêtée la présente facture à la somme de :

« DEUX MILLE DIX HUIT PIÈCES SOIXANTE CENTIMES »



PHARMACIE DAHBI

Bloc 66 NE Sidi Othmane

Bloc 66. N° 13 Bis 2 Sidi Othmane
Gaza-Blanca

~~Casablanca~~
Tél : 05 22 55 76 00

Adresse : Bloc 66 N° 13 Bis 2 Sidi Othmane TEL : 06.61.67.17.78

Patente : 37208671 - PC : 287160 - IE : 14208006 - CNSS : 95612-12-ICE - 0003262000000000